

CHAPITRE II

Le Domaine de la Sociologie.

Telle étant l'idée sociologique, son expansion comme science dépendra surtout de la vérité qu'elle contient. Des conditions limitatrices lui sont imposées, cependant, par la division du travail déjà établie dans toute recherche scientifique. Une science vivante, disposant du concours d'investigateurs pratiques, doit être soit un peu plus, soit un peu moins, qu'une part organique du système de savoir d'un philosophe. Comte a inventé le mot « Sociologie » et a édifié une théorie sociologique parce qu'il a compris que la philosophie positive serait bien incomplète si elle restait sans un corps de science humaine qui vint compléter la biologie. M. Spencer, disposant du résultat du demi-siècle le plus fécond en découvertes, a adopté le mot, reconstruit la doctrine, parce qu'il a compris qu'une explication complète de l'évolution universelle doit expliquer l'origine et la structure des sociétés humaines tout autant que la genèse des espèces et l'intégration des étoiles. Mais, à présent, une question est posée : Quelle est la part de cette doctrine qui appartient à une science quelconque ? Une philosophie sociale, de l'importance de celle de Comte ou de Spencer, devait, à son aurore, déterminer son domaine en précisant sa relation avec les autres branches de savoir ; d'abord avec la psychologie, ensuite avec ces sciences plus spéciales qui se sont partagé l'étude d'une notable portion des phénomènes sociaux observables. Nous ne pouvons pas affirmer, sans une analyse ultérieure

que l'interprétation de la société n'est pas une part de la psychologie ou qu'elle est la fonction d'une sociologie simple et largement compréhensive. C'est aux psychologues que sont dues beaucoup des plus précieuses études sociologiques et les sciences sociales de détail n'ont pas été toutes dénuées du caractère positif.

Au point de vue de l'interprétation subjective des phénomènes sociaux, le domaine de la sociologie est aisément délimité. Du premier principe posé dans le chapitre précédent, il résulte clairement que la sociologie, même cachée sous la psychologie, en diffère nettement. La psychologie étudie la genèse des divers états de conscience. La sociologie étudie les phénomènes dérivant d'un état en particulier, qui est la conscience de l'espèce. De même, la subordination à la sociologie des sciences sociales de détail est une autre conclusion nécessaire de notre premier principe. La conscience de l'espèce implique intégration et différenciation ; quelquefois ses formes différenciées sont en conflit entre elles, d'autres fois avec des formes parentes. Elles apparaissent souvent, alors, comme des mobiles absolument distincts de la conscience de l'espèce, quoique, en fait, elles en dérivent. De plus, ainsi déguisées, elles peuvent se combiner avec des mobiles issus directement des relations de l'individu avec la nature physique. Le motif économique fournit un bon exemple : Le désir de la richesse provient des besoins physiques, mais il est puissamment fortifié par la conscience de l'espèce sous forme d'un désir énergique de rivaliser avec ses semblables, de les dominer, de les gouverner. Ces désirs complexes, où la conscience de l'espèce apparaît comme un facteur réel, quoique déguisé et modifié, sont les postulats des sciences sociales spéciales, comme l'économie politique ou la science de l'État. Ces sciences spéciales sont, par suite, subordonnées à la sociologie.

Ce ne sont là que des conclusions *a priori*. Correspondent-elles aux distinctions qui ont été établies par l'ex-

périence scientifique? La prétention de la sociologie au rang de science-maitresse de la société est assez importante pour justifier un patient examen de la question. Nous justifierons ces conclusions *a priori* en recherchant la différenciation actuelle de la pensée scientifique.

Il faut d'abord examiner les relations de la sociologie avec la psychologie. Quoiqu'elle soit d'ailleurs, la société est un phénomène d'association consciente et le champ de la sociologie ne sera certainement pas délimité tant que nous ignorerons si, dans la nature des choses telle que l'interprètent les psychologues, il n'y a aucune raison pour classer les phénomènes psychologiques de la société à part de ceux qui concernent les individus.

Suivant les idées acceptées, la biologie et la psychologie étudient la vie influencée par le milieu. En biologie, nous étudions une adaptation des modifications physiques d'un organisme à des relations extérieures comparativement peu nombreuses, simples et constantes. En psychologie, nous étudions une adaptation des changements conscients d'un organisme à des relations extérieures largement étendues dans le temps et dans l'espace et d'une infinie complexité.

Parmi les changements constants, ceux qui entrent dans les phénomènes que nous appelons sociaux sont, sans contredit, plus complexes et plus spéciaux que les autres. Peut-être pour un temps, au premier éveil de la conscience, son milieu est physique, organique, mais non social. Toujours, certainement, une grande part du monde extérieur auquel la conscience doit s'adapter est physique et organique plutôt que social. De plus, alors que les conditions sociales sont complexes et variables, les conditions physiques sont comparativement simples et sont constantes. Elles sont aussi universelles. C'est par le contact avec elles que s'établissent des associations d'idées permanentes et que l'esprit arrive à des notions des lois cosmiques.

La psychologie, dès lors, qu'elle comprenne ou non une étude des relations sociales, est, sans nul doute, mêlée à la genèse et aux combinaisons des éléments de l'esprit. Comment les sensations deviennent perceptions; comment les perceptions se combinent en imagination et pensée; comment la pensée, le sentiment, le désir se joignent dans ce merveilleux composé, la conscience que l'individu a de lui-même, tels sont les problèmes que la psychologie doit tout au moins se poser et, si elle le peut, résoudre.

Mais les phénomènes d'association consciente ne finissent pas dès qu'apparaît l'esprit individuel. Ils sont alors simplement engendrés. Les esprits individuels, comme unités, deviennent les éléments de cette association, beaucoup plus étendue, beaucoup plus développée, d'animal à animal, d'homme à homme, de groupe à groupe qui crée les diverses relations de la vie sociale.

La démarcation naturelle qui se révèle ici est aussi évidente que celle qui sépare les phénomènes biologiques et psychologiques. S'il est naturel que la psychologie et la biologie soient deux sciences distinctes, il ne l'est pas moins de séparer la psychologie de la sociologie, en restreignant la première à une étude des phénomènes de l'esprit individuel et en assignant à la seconde l'investigation des phénomènes, plus spéciaux et plus complexes, des esprits en association avec d'autres. Si on en juge ainsi, la psychologie, traitant de phénomènes plus généraux au total que le phénomène social, doit être considérée comme une science précédant la sociologie. La psychologie est la science des associations d'idées. La sociologie est la science des associations d'esprits.

D'autres considérations définissent encore mieux cette différenciation. L'association d'esprits crée des formes et des relations extérieures. Les esprits réagissent sur leurs propres modes d'association et l'association, ainsi caractérisée par des modes définis et se conformant aux formes

organisées, devient pour chaque individu un milieu social, placé entre la conscience et la nature extérieure. Il en résulte que l'adaptation directe de la vie mentale va vers la société. L'adaptation à un monde plus large est indirecte et à travers la société. La société devient une partie spéciale et très importante du « domaine extérieur ». Très vite et plus rapidement qu'aucune autre fraction de l'ambiant, elle crée un « domaine intérieur », qui lui est favorable dans les individus agrégés. Elle crée la sympathie et la nature morale, l'aptitude au plaisir, le pouvoir d'abstraction. La faculté de parler, les dons de l'esprit, à leur tour, agissent sur la société. Consciente du fait que leurs relations sociales sont leur plus important moyen de défense, d'aide, de plaisir et de progrès, les individus tâchent de les conserver et de les accroître. La société devient consciemment aimée et, dans une mesure croissante, le produit d'un plan conscient. Des idées et des sentiments, naissent des formes d'association formellement délibérées. Ainsi, de plus en plus, les activités et les relations sociales en viennent à être des produits extérieurs du domaine intérieur.

Ici se place la raison la plus forte de la large distinction qui, dans l'intérêt de l'investigation scientifique et de la classification des sciences, doit être faite entre une étude des phénomènes conscients purement psychologiques et une qui est purement sociologique. Dans la biologie et la psychologie, les phénomènes survenant dans un organisme sont considérés comme des effets en relation avec le milieu connu des causes. On a vu que, dans les phénomènes sociaux, les activités de l'organisme agissent comme causes. Elles ont créé une merveilleuse structure de parentés extérieures, modifié la faune, la flore, la surface de la terre dans tout ce qui les entoure. L'adaptation progressive entre les relations extérieures et intérieures est devenue réciproque.

La psychologie est donc la science des éléments et de la

genèse des phénomènes mentaux, tels que les déterminent les rapports organiques et sociaux. La sociologie est la science des phénomènes mentaux dans leurs complications et réactions plus grandes, et de l'évolution constructive d'un milieu social à travers lequel l'adaptation de la vie et de ses conditions devient mutuelle.

Dans leurs rapports philosophiques, par suite, la biologie, la psychologie, la sociologie, sont des sciences correspondant à des phénomènes gradués. La biologie est la science générale de la vie, mais elle apporte à la psychologie une étude de la plus large adaptation de l'organisme, dans l'espace et dans le temps, à travers l'évolution de l'esprit. La psychologie est la science générale de l'esprit, mais, à son tour, elle dote la sociologie de ses études sur l'action réciproque des esprits, et de l'adaptation réciproque de la vie et de son milieu.

Si nous voulons maintenant examiner les relations de la sociologie avec les sciences sociales spéciales, nous devons établir une distinction un peu subtile et peut-être pour cela trop souvent négligée. Les phénomènes peuvent être envisagés soit comme des *différenciés* de phénomènes plus généraux qu'eux-mêmes, soit comme des *différenciations* entre ces phénomènes plus généraux. Dans le premier cas, la variation est assez grande pour que la dissemblance du phénomène dérivé et du phénomène type devienne plus apparente que leur ressemblance. Dans le second, la différenciation est réelle, mais n'atteint pas de variation extrême. La ressemblance reste plus évidente que la différence. Par conséquent, nous pourrions dire que les phénomènes psychologiques sont différenciés des phénomènes biologiques, mais que les processus physiologiques et morphologiques sont des différenciations d'un processus biologique. De même, nous trouvons que les phénomènes sociologiques sont différenciés des phénomènes psychologiques, mais que les

processus émotionnel et rationnel sont de simples différenciations du processus psychologique général. Enfin, les phénomènes économiques, politiques et culturels ne sont que des différenciations des phénomènes sociaux; aucun d'eux ne s'éloigne tellement des phases générales de l'association que nous puissions les considérer comme différenciés des phénomènes sociaux.

Maintenant, si une classe de phénomènes est différenciée d'une autre classe, il ne sera guère possible, s'il l'est, de mettre en doute l'utilité d'assigner chacune de ces classes à une science distincte. La biologie et la psychologie, la psychologie et la sociologie sont aisément distinguées; mais, lorsque des phénomènes qui sont de simples différenciations d'un processus général sont répartis parmi plusieurs sciences spéciales, la question se pose aussitôt de savoir s'il reste quelque chose de la science générale ou, dans le cas où les sciences particulières ont été développées d'abord, si l'on peut tenter de construire une science générale de tous les phénomènes dans leur unité.

Cette question a beaucoup occupé les sociologues. Elle contient l'entier problème des rapports de la sociologie et des sciences sociales spéciales et synthétise le doute de ceux qui n'admettent la nécessité, et même la possibilité, d'aucune autre sociologie que celle qui gît dans la collection des sciences sociales. C'est pourquoi il est nécessaire de l'examiner soigneusement dans toute étude du domaine de la sociologie.

Un groupe d'études, connues collectivement sous le nom de sciences politiques, comprend l'économie politique, la philosophie du droit et la théorie de l'État. Un autre groupe réunit l'archéologie, la philologie comparée et l'étude comparative des religions. La sociologie étudie-t-elle autre chose? En apparence, elle ne le pourrait pas, puisque ces sciences embrassent, ou à peu près, l'universalité des phénomènes sociaux. Si le programme d'études est le même, la sociologie réunit-elle ces diverses branches du

savoir? Si elle les réunit, est-elle autre chose qu'un nom collectif pour la somme des sciences sociales? Admettant qu'elle soit autre chose, rejette-t-elle les principes théoriques des sciences spéciales, leur en substitue-t-elle d'autres, les adopte-t-elle en les coordonnant?

Suivant la conception Spencérienne, l'économie politique, la jurisprudence, la théorie de l'État, et les autres branches du savoir pareilles à la philologie comparée, sont des parts différenciées de la sociologie et sont, par suite, suffisamment distinctes comme sciences coordonnées. Pour Auguste Comte, ce ne sont aucunement des sciences. L'opinion de Comte sur l'économie politique est trop connue pour qu'il soit besoin de la citer. Il considérait la vie de la société comme indivisible et croyait que la vraie science ne pouvait l'étudier que comme un tout. C'est l'avis de Spencer qui se rencontre dans les discussions modernes, accompagné, le plus souvent, par l'affirmation que les hommes d'étude ne trouvent de sérieuse utilité que dans les subdivisions de la sociologie, c'est-à-dire dans les sciences sociales spécialisées. Considérée comme un ensemble dont les parties sont ces sciences définitivement constituées et déjà parvenues à un tel développement que l'étudiant le plus courageux peut à peine essayer de s'en approprier une seule dans toute sa vie, la sociologie est un sujet trop vaste pour répondre à un but pratique. On pourrait lui appliquer l'épigramme que Schopenhauer décochait à l'histoire en l'appelant « certainement un savoir rationnel, mais non une science ».

Cependant, le mot « sociologie » ne peut pas être supprimé. A peine un écrivain a-t-il reconnu qu'il ne peut ranger sous cette étiquette l'ensemble du savoir social, qu'il essaye de découvrir une substance pour ce substantif. Aussi, il arrive que chaque philosophe social crée une sociologie suivant sa propre spécialité. Pour l'économiste, la sociologie est une nébuleuse économie politique pour des problèmes ou des faits en désaccord avec les formules

orthodoxes. Pour l'aliéniste ou l'anthropologiste criminel, elle est une pathologie sociale. L'ethnologiste y voit une subdivision de sa propre science, qui ajoute à la description des traits ethniques une description de l'organisation sociale. Aux yeux de la mythologie comparée ou des folkloristes, c'est une étude de l'évolution de la culture.

Ce n'est pas ainsi que se crée une science vivante. Elle provient d'un germe distinct. Elle devient chaque dix ans plus nettement individualisée. Elle se crée un domaine nettement circonscrit. Ses problèmes sont absolument divers de ceux que cherchent à résoudre les autres sortes de recherches.

Ces restrictions ont été aperçues surtout par d'autres que les sociologues. Une controverse suggestive entre deux éminents professeurs de l'Université de Bruxelles a mis la question sous la plus vive lumière. Le prof. Guillaume De Greef, dans la préface de la première partie de son *Introduction à la Sociologie*, écrite en 1886, plaidait chaleureusement pour la création de chaires et même de facultés de sociologie qui enseignassent selon une certaine classification des phénomènes sociaux auxquels le prof. De Greef attachait une grande importance. Cette classification est du genre compréhensif. Elle embrasse tout depuis la production du blé et du vin jusqu'aux disputes académiques de l'Institut de France. A l'ouverture de l'Université, le 15 octobre 1888, le recteur, M. Van der Rest, prit la sociologie pour thème du discours inaugural et fit l'examen critique de ses relations avec les sciences sociales spéciales. La sociologie fut traitée de « science mal déterminée, qui n'offre aucune ligne de démarcation avec les sciences morales et politiques et touche une infinité de questions qui, toutes, sont comprises dans le programme des chaires actuelles ».

L'opinion personnelle du recteur se résumait comme il suit : « Je n'accepte le mot que comme le nom d'un concept de l'esprit humain. Si on accepte la signification qui lui

a été donnée, la sociologie serait la science des phénomènes sociaux. Mais je voudrais ajouter que, dès qu'on quitte le domaine de l'abstraction, la science ainsi définie ne peut se comprendre que par une des deux voies suivantes : ou elle aura pour objet l'étude des hommes réunis en société, envisageant tous les faits qu'offre la vie sociale, dégageant leurs lois et rattachant l'état présent avec le futur et le passé, et dans ce cas la science ne peut pas être établie et ne sera que l'ensemble de nos sciences morales et politiques liées dans une unité chimérique ; ou elle consistera seulement en des aperçus généraux sur le progrès social, et il ne me paraît pas possible de découvrir ce qui sépare la sociologie d'une science beaucoup plus vieille, la philosophie de l'histoire. »

Nous ne pouvons admettre cette conclusion de M. Van der Rest qu'une sociologie concrète doit être ou l'ensemble des sciences morales et politiques ou une philosophie de l'histoire ; mais nous reconnaissons avec lui que si elle reste confuse, mal déterminée, elle ne peut entrer dans le programme des Universités. La sociologie ne peut pas être enseignée comme un « corpus » des sciences sociales ou comme une masse chaotique de faits sans relations entre eux et glanés dans d'autres sciences.

La clarté de la pensée, l'usage judicieux des mots feront sortir l'ordre de la confusion et mettront la sociologie à sa vraie place, sur un terrain bien à elle. La sociologie est une science sociale générale ; mais une science générale n'est pas nécessairement un groupe de sciences. Sans doute, son nom sera encore employé pour désigner brièvement la collectivité des sciences sociales. De plus, dans une philosophie synthétique comme celle de M. Spencer, il peut servir à l'explication de l'évolution sociale sur les larges bases de la vérité abstraite. Mais la sociologie du sociologue agissant ou celle de l'Université sera un corps de science, défini et concret, qui puisse être exposé dans la salle de cours et étudié dans les collèges. Ces dernières